

PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Autoroute Castres-Toulouse

Les modalités de la concertation

La concertation fait partie intégrante du processus d'études. Elle est donc continue et permet d'associer à l'élaboration du projet les différents acteurs, c'est-à-dire outre les différents services de l'État concernés, les organismes socioprofessionnels, les élus et les collectivités locales, les associations et plus largement le public.

La concertation porte en particulier sur les fuseaux, la localisation des échangeurs, les modalités du péage, le tracé de référence.

L'organisation générale de la concertation

Le dispositif de concertation, dans l'esprit de la loi Grenelle, est encadré par plusieurs instances ou dispositifs mis en place par le maître d'ouvrage.

- ◆ **une charte de la concertation** en fixe les principes ;
- ◆ **un garant** de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public sur proposition du préfet de la région Midi-Pyrénées, veille à l'application de la charte et au bon déroulement de la concertation territoriale ;
- ◆ **un comité de suivi**, tel que prescrit par la décision ministérielle, dont la composition reflète l'esprit du Grenelle de l'environnement en matière de gouvernance (État, élus, associations, représentants du monde économique et des entreprises et représentants des salariés) est un lieu d'échange qui permet de s'assurer du bon déroulement de la concertation ;

Par ailleurs, les élus et acteurs du territoire seront associés à la recherche de synergies entre l'autoroute et les territoires concernés :

- ◆ Des **groupes de travail techniques** associeront les représentants des collectivités et des services de l'État ainsi que des experts pour partager leurs connaissances et émettre des avis notamment sur les volets « aménagement du territoire & agriculture » et « environnement » ;
- ◆ Des **ateliers thématiques** du développement durable permettront de décliner les défis à relever par l'autoroute en la matière et de montrer en quoi et comment ce projet contribue au développement durable des territoires concernés.

Un site internet www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr dédié au projet sera mis en ligne le 17 janvier 2011. Il sera un vecteur important d'information sur le projet et sur le déroulement de la concertation. Il contiendra bien sûr toute la documentation nécessaire sur le projet avec des possibilités étendues de téléchargement. Il permettra par ailleurs de consulter et même d'imprimer les cartes avec le niveau de détail que chacun souhaitera. Enfin, le site sera le moyen le plus simple à destination du grand public pour participer en continue à la concertation et donner son avis.

Deux temps forts pour la concertation

La concertation sera marquée par deux temps forts : le choix du fuseau d'études (bande de 300m) puis la définition du tracé (bande de 40 à 50m) au sein du fuseau retenu et des mesures d'insertion.

La concertation en vue du choix du fuseau (janvier – avril 2011)

L'objectif de cette première phase de concertation est de proposer au comité de pilotage un fuseau de 300 mètres de large dans lequel s'inscrira ultérieurement le tracé de l'autoroute.

La concertation s'adressera aux élus et aux riverains, sur la base d'un **dossier de concertation** qui constituera la pierre angulaire de la concertation. Il permettra au maître d'ouvrage d'expliquer les différents choix possibles au regard des contraintes techniques du projet et des enjeux environnementaux et humains du territoire. Il présentera notamment :

- le périmètre et les enjeux de l'aire d'études,
- les fuseaux présentés lors de la concertation précédente en distinguant graphiquement le fuseau préférentiel issu de cette concertation,
- la comparaison des fuseaux.

La concertation sur les fuseaux se traduira, au niveau local, par :

- ◆ **Des rencontres avec les élus** (maires, présidents d'EPCI, conseillers généraux) dans un esprit intercommunal afin de pouvoir travailler sur des secteurs cohérents. L'objectif de ces réunions est d'obtenir les avis sur les fuseaux, mais aussi de compléter la collecte des informations sur les contraintes des territoires concernés.
 - ➔ un secteur est l'intervalle entre deux zones identifiées pour le positionnement des échangeurs autoroutiers (cf ci-joint la liste des élus concernés par secteur).

Secteur concerné	Lieu des rencontres	Date
Secteur 1 : de A68 à Verfeil	Castelmaurou	24 janvier 2011
Secteur 2 : de Verfeil à Maurens-Scopont	Verfeil	19 janvier 2011
Secteur 3 : de Maurens-Scopont à Puylaurens	Cuq-Toulza	18 janvier 2011
Secteur 4 : de Puylaurens à Soual	Soual	17 janvier 2011
Secteur 5 : de Soual à Castres	Cambounet-sur-le Sor	25 janvier 2011

- ◆ **Plusieurs permanences de proximité** avec le public afin d'instaurer un dialogue direct avec les particuliers sur le projet. Les lieux de ces permanences ont été choisis de telle façon qu'un habitant ne soit jamais éloigné de plus de 5 km environ d'une permanence.
 - ➔ des moyens d'expression seront disponibles dans chaque mairie de l'aire d'études, à partir du 24 janvier et tout au long du mois de février 2011, avec : une affiche montrant, en grand format, la carte des hypothèses de fuseaux dans le secteur concerné, et un registre où chacun pourra librement faire part de ses observations.

Lieu des permanences	Date	Horaires
CASTRES (81100) – Pavillon de la Ville au Parc des Expositions	31 janvier 2011	16h - 19h
TEULAT (81500) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	1er février 2011	16h - 19h
LE FAGET (31460) – Salle des Associations	2 février 2011	16h - 19h
SAINT-GERMAIN-DES-PRES (81700) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	3 février 2011	16h - 19h
CUQ-TOULZA (81470) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	4 février 2011	16h - 19h
SAÏX (81710) – La Ferme Laval	7 février 2011	16h - 19h
PUYLAURENS (81700) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	8 février 2011	16h - 19h
VERFEIL (31590) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	9 février 2011	16h - 19h
GRAGNAGUE (81500) – Salle du Conseil Municipal à la Mairie	10 février 2011	16h - 19h

- ◆ Des échanges approfondis avec les acteurs du territoire lors d'une **réunion du comité de suivi** le 14 février 2011.

Le calendrier des permanences sera porté à la connaissance du public par un communiqué dans la presse locale, mais aussi sous forme d'un **dépliant d'information** faisant office d'invitation, distribué, **par les services de La Poste**, dans **toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées**.

La concertation pour la définition du tracé

L'objectif de cette phase de concertation est de proposer au comité de pilotage un tracé de référence qui constituera l'axe de la bande de 300m soumise à l'enquête publique, puis dans un deuxième temps, les mesures d'accompagnement de l'infrastructure.

Cette phase de concertation se déroulera du printemps 2011 à l'été 2012 et se traduira *a minima* par :

- ◆ Des **réunions du comité de suivi** sur l'évolution des études et de la concertation
- ◆ Des **rencontres avec les élus** (maires, présidents d'EPCI, conseillers généraux) concernés par le fuseau d'études retenu
- ◆ La poursuite des **groupes de travail techniques** associant les représentants des collectivités et des services de l'État ainsi que des experts pour partager leurs connaissances et émettre des avis notamment sur les volets « aménagement du territoire & agriculture » et « environnement »

Le site Internet constituera un vecteur d'information privilégié dans cette phase de la concertation.

Pour cette phase de la concertation, les modalités pourront être adaptées en fonction des enseignements de la concertation sur les fuseaux. Elles seront alors précisées en accord avec le garant et au regard des avis du comité de suivi.

Liste des élus concernés par secteur

Secteur 1

Monsieur	le Maire	Jean-Paul	MAROSENE	BONREPOS-RIQUET
Madame	le Maire	Magali	SCHARDT	CASTELMAUROU
Monsieur	le Maire	Christian	CIERCOLES	GARIDECH
Monsieur	le Maire	Daniel	CALAS	GRAGNAGUE
Monsieur	le Maire	Claude	ROUDIÈRE	ST MARCEL PAULEL
Monsieur	le Maire	Joël	BOUCHE	ST PIERRE
Monsieur	le Maire	Hervé	DUTKO	VERFEIL
Monsieur	le Conseiller Général	André	LAUR	Canton de MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE
Monsieur	le Conseiller Général	Claude	CALESTROUPAT	Canton de TOULOUSE – 15
Monsieur	le Conseiller Général	Claude	ROUDIÈRE	Canton de VERFEIL
Monsieur	le Président	Daniel	CALAS	CC COTEAUX DU GIROU
Madame	le Président	Sabine	GEIL GOMEZ	CC COTEAUX BELLEVUE

Secteur 2

Monsieur	le Maire	Claude	ROUDIÈRE	ST MARCEL PAULEL
Monsieur	le Maire	Joël	BOUCHE	ST PIERRE
Madame	le Maire	Andrée	ORIOU	BOURG ST BERNARD
Monsieur	le Maire	Francis	CALMETTES	LE FAGET
Monsieur	le Maire	Jean-Claude	FIGNES	FRANCARVILLE
Monsieur	le Maire	Yvon	NOYES	LOUBENS LAURAGAIS
Madame	le Maire	Maryse	MOUYSSSET	SAUSSENS
Monsieur	le Maire	Gilbert	HEBRARD	VENDINE
Monsieur	le Maire	Hervé	DUTKO	VERFEIL
Monsieur	le Maire	Paul	BERNARDI	BANNIÈRES
Monsieur	le Maire	Pierre	VIRVES	CAMBON LES LAVAUR
Monsieur	le Maire	Claude	REILHES	MAURENS-SCOPONT
Monsieur	le Maire	Patrick	CERVANTES	MONTCABRIER
Monsieur	le Maire	Patrice	CHOUZY	TEULAT
Monsieur	le Maire	Michel	BOUYSSOU	VILLENEUVE LES LAVAUR
Monsieur	le Conseiller Général	Claude	ROUDIÈRE	Canton de VERFEIL
Monsieur	le Conseiller Général	Daniel	RUFFAT	Canton de LANTA
Monsieur	le Conseiller Général	Gilbert	HEBRARD	Canton de CARAMAN
Monsieur	le Conseiller Général	Joseph	DALLA RIVA	Canton de LAVAUR
Monsieur	le Conseiller Général	Bernard	VIALA	Canton de CUQ-TOULZA
Monsieur	le Président	Daniel	CALAS	CC COTEAUX DU GIROU
Monsieur	le Président	Jacques	ESPARBIE	CC TARN ET AGOUT
Monsieur	le Président	Jean-Paul	ROCACHE	CC du SESCOAL
Monsieur	le Président	Christian	MAS	CC PAYS DE COCAGNE
Monsieur	le Président	Gilbert	HEBRARD	CC COEUR LAURAGAIS

Secteur 3

Monsieur	le Maire	Francis	CALMETTES	LE FAGET
Monsieur	le Maire	Yvon	NOYES	LOUBENS LAURAGAIS
Monsieur	le Maire	Michel	BOUYSSOU	VILLENEUVE LES LAVAUR
Monsieur	le Maire	Michel	TESTE	AURIAU SUR VENDINELLE
Monsieur	le Maire	Bernard	VALETTE	LE CABANIAL
Monsieur	le Maire	Alain	POU	AGUTS
Monsieur	le Maire	Christian	MAS	ALGANS
Monsieur	le Maire	Gabriel	OROMBEL	APPELLE
Madame	le Maire	Eliane	PICOUET	CUQ TOULZA
Monsieur	le Maire	Claude	REILHES	MAURENS-SCOPONT
Monsieur	le Maire	Yves	HURAND	LACROISILLE
Monsieur	le Maire	Frédéric	FARKAS	MOUZENS
Monsieur	le Maire	Alain	GIRONIS	PECHAUDIER
Monsieur	le Maire	Pierre	VIRVES	CAMBON LES LAVAUR
Madame	le Maire	Anne	LAPERROUZE	PUYLAURENS
Monsieur	le Conseiller Général	Gilbert	HEBRARD	Canton de CARAMAN
Monsieur	le Conseiller Général	Joseph	DALLA RIVA	Canton de LAVAUR
Monsieur	le Conseiller Général	Bernard	VIALA	Canton de CUQ-TOULZA
Madame	la Conseillère Générale	Anne	LAPERROUZE	Canton de PUYLAURENS
Monsieur	le Président	Jean-Paul	ROCACHE	CC du SESCOAL
Monsieur	le Président	Christian	MAS	CC PAYS DE COCAGNE
Monsieur	le Président	Gilbert	HEBRARD	CC COEUR LAURAGAIS

Secteur 4

Madame	le Maire	Anne	LAPERROUZE	PUYLAURENS
Monsieur	le Maire	Sylvain	FERNANDEZ	CAMBUNET SUR LE SOR
Monsieur	le Maire	Jean-Claude	SALVIGNOL	LEMPAUT
Monsieur	le Maire	Serge	GAVALDA	LESCOUT
Monsieur	le Maire	Raymond	FREDE	SAINT GERMAIN DES PRES
Monsieur	le Maire	Alex	BOUSQUET	SEMALENS
Monsieur	le Maire	Michel	AURIOL	SOUAL
Madame	la Conseillère Générale	Anne	LAPERROUZE	Canton de PUYLAURENS
Madame	la Conseillère Générale	Claudie	BONNET	Canton de DOURGNE
Monsieur	le Président	Christian	MAS	CC PAYS DE COCAGNE
Monsieur	le Président	Alain	CHATILLON	CC LAURAGAIS REVEL SOREZOIS
Monsieur	le Président	Sylvain	FERNANDEZ	CC SOR ET AGOUT

Secteur 5

Monsieur	le Maire	Sylvain	FERNANDEZ	CAMBUNET SUR LE SOR
Monsieur	le Maire	Alex	BOUSQUET	SEMALENS
Monsieur	le Maire	Raymond	FREDE	SAINT GERMAIN DES PRES
Monsieur	le Maire	Michel	AURIOL	SOUAL
Monsieur	le Maire	Pascal	BUGIS	CASTRES
Monsieur	le Maire	Michel	MAUREL	FREJEVILLE
Monsieur	le Maire	Henri	BLANC	SAIX
Monsieur	le Maire	René	SAISSI	VVIERS LES MONTAGNES
Madame	la Conseillère Générale	Anne	LAPERROUZE	Canton de PUYLAURENS
Monsieur	le Conseiller Général	Robert	CLARENC	Canton de VIELMUR-SUR-AGOUT
Monsieur	le Conseiller Général	Louis	CAZALS	Canton de CASTRES-OUEST
Madame	la Conseillère Générale	Régine	MASSOUTIE	Canton de CASTRES-EST
Monsieur	le Conseiller Général	Michel	BENOIT	Canton de LABRUGUIERE
Madame	la Conseillère Générale	Claudie	BONNET	Canton de DOURGNE
Monsieur	le Président	Raymond	GARDELLE	CC PAYS D'AGOUT
Monsieur	le Président	Christian	MAS	CC PAYS DE COCAGNE
Monsieur	le Président	Sylvain	FERNANDEZ	CC SOR ET AGOUT
Monsieur	le Président	Pascal	BUGIS	CA CASTRES-MAZAMET

